



-----  
 DÉPARTEMENT  
 DE L'ISÈRE  
 -----

Membres en exercice : 15  
 Membres présents : 10  
 Nombre de pouvoirs : 4  
 Membres votants : 14

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Le vingt-sept mars deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 23 mars 2023

Présents : Florent CHOLAT, Elise BRALET, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Pierre-Alain MANNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Pascal SOUCHE (donne pouvoir à Benoît ROSSIGNOL), Hervé ALOTTO (donne pouvoir à Christine CAVARRETTA), Carole ANDRIES (donne pouvoir à Jean Paul JULIEN), Nathalie BARON (donne pouvoir à Hubert COLLAVET), Brigitte ORGANDE

Secrétaire de séance : Elise BRALET

### DEL2023\_027 : Bourses aux jeunes sportifs champagnards

La commune de Champagnier a souhaité donner un coup de pouce aux jeunes champagnards scolarisés en section sports études ou au conservatoire sous la forme d'une bourse au mérite. Un appel à candidature a été lancé dans la publication communale « Écho champagnard » n°53 de février 2023 et sur la page d'accueil du site internet de la commune ([www.champagnier.fr](http://www.champagnier.fr)). Un jeune s'est fait connaître (voir annexe).

Afin de le soutenir dans son parcours sportif, la commune souhaite lui attribuer une bourse individuelle de 250 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer à un jeune sportif une bourse individuelle de 250 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser cette bourse au bénéficiaire identifié en annexe.

Modalités de vote : 14 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
 Maire



Elise BRALET  
 Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la  
 Transmission en préfecture le : **31 MARS 2023**  
 Publié le : **31 MARS 2023**